L'Egalité de Roubaix-Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 351.17) sont ouverts au public tous les jours, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 17 au 18 Décembre, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 17 h. 53 à 9 h. 41.

Des jeunes gens volaient dans les vestiaires d'une usine

DEUX ARRESTATIONS

La direction d'une usine, rue de Constantine, était harcelée de réclamations depuis quelques mois, réclamations émanant des ouvriers se plaignant de vols dont ils étaient victimes. Des individus s'introduisaient dans le vestiaire pendant les heures de travail et, après la fouille des vêtements, ils se retiraient en emportant portefeuilles, porte-monnaies, montres, stylos, etc..., et le montant de ces larcins s'élevait à un chiffre très important.

Cette situation ne devait pas s'éterniser mais, malgré une surveillance discrète et de tous les instants, il fut impossible pendant quelque temps, de découvrir les auteurs de ces méfaits. Dernièrement, un surveillant, M. Robert Gautier, demeurant rue Alexandre-Ribot, à Hem, décida de tenter le coup classique qui consiste à déposer, dans la poche de son veston, son portefeuille renfermant quelques billets dont il avait relevé les numéros.

Il se cacha ensuite, dans une caisse à proximité de la porte d'entrée. Soudain, il aperçut un jeune apprenti se dirigeant vers le vestiaire. Il le laissa manœurer à son aise et, quelques minutes plus tard, il ressortait du bâtiment, d'un air tranquille et... satisfait. Le surveillant l'était autant que lui. Sans perdre un instant, ce dernier sortit de sa cachette et alla vérifier le contenu de son portefeuille. Il constata qu'il lui manquait un billet de francs et, cette preuve étant parfaitement établie, il fit appel au concierge.

Tous deux recherchèrent le jeune homme qu'ils retrouvèrent facilement. Ce dernier, Louis Picavet, 17 ans, domicilié 17, rue Léonard-de-Vinci, appartement 3, feignit ne pas comprendre les questions qui lui étaient posées. Malgré ses dénégations, M. Gautier décida de le fouiller et il n'eut pas grand peine à retrouver son précieux billet dont le numéro correspondait avec celui noté sur le carnet.

Remis entre les mains des gendarmes de la brigade de Roubaix, le jeune voleur avoua au cours de l'interrogatoire que les représentants de l'ordre lui firent subir. Il reconnut qu'il opérait depuis très longtemps et que, durant une certaine période, il eut deux complices l'un Louis Gaillard, 17 ans, manœuvre, 9, rue Jules-Deregnaucourt, le second nommé Delnatte, actuellement soldat à Marseille.

Appréhendé et amené à la Caserne de gendarmerie de la rue des Arts, le premier nommé déclara, tout d'abord, qu'il faisait l'objet d'une cabale et que son accusateur voulait simplement se venger. Malgré ses affirmations, les enquêteurs se renseignèrent près de la Direction de l'usine, sur la mentalité de Gaillard. Ils furent bientôt fixés car ils apprirent qu'il y a un mois environ, il avait été licencié pour vol de biscuits caséinés. Invité à s'expliquer à ce sujet, il reconnut s'être rendu coupable de plusieurs prélèvements de biscuits ainsi que d'une paire de pantouffles mais il nia s'être approprié l'argent des portefeuilles de ses camarades de travail et ce, malgré les accusations formelles de son complice.

Pour mettre tout le monde d'accord, les gendarmes ont procédé à l'arrestation du tandem Picavet-Gaillard qui a été conduit au Parquet de Lille et incarcéré à la prison départementale de Loos.

MAISON DES TRAMWAYS
JEUDI à 3 H. 30 et 7 H. 30
MAURICE CHEVALIER
dans PIÈGES
SAMEDI : « Les Musiciens du Ciel »
2.505

LES NOUVELLES DE LA VILLE

DANS LES VIGNES

Hier, vers 14 h. 30, un homme était couché sur le trottoir face au numéro 15 de la rue Pierre-Motte. Des agents furent envoyés sur les lieux et constatèrent qu'ils se trouvaient en présence d'un individu qui avait abusé de la dive bouteille. Ce dernier, Raymond Labau, 35 ans, journalier, 38, rue de la Chaussée, a été gratifié d'une contravention après avoir passé quelques heures au dépôt de sûreté.

La même mesure de rigueur a été prise à l'encontre du nommé Eloi Decoster, 42 ans, tisserand, 15, rue Soult, qui, étant en état d'ivresse, se trouvait encore en ville après l'heure de la retraite.

IL FAUT RENTRER

Vers 1 h. du matin, Mlle Renée Plaisant, 29 ans, bonnetière, 22, rue du Pont-Rouge, fut rencontrée alors qu'elle passait rue de Lannoy. Cette balade sous les étoiles lui valut le bénéfice d'une contravention.

UNE MAISON INOCCUPÉE REÇOIT LA VISITE DE CAMBRIOLEURS

La nuit dernière, Mlle Elisabeth Ouvrie, 24 ans, boulangère, 272, avenue Linné, fut tirée de son sommeil par des bruits insolites semblant provenir de l'immeuble voisin, dont les propriétaires, M. et Mme Dours, herboristes, se trouvent actuellement en France non occupée. N'osant sortir en raison de l'heure tardive, elle se leva pourtant ce matin dès les premières heures et constata que des cambrioleurs s'étaient introduits dans la maison inoccupée. Elle s'empressa d'alerter le Commissariat de police du 2e arrondissement et bientôt M. Gautier arrivait sur les lieux. Il remarqua que des individus avaient pénétré dans le bâtiment après avoir traversé des jardins ouvriers situés avenue Linné et escaladé deux murs. Se trouvant dans la cour, ils brisèrent le carreau d'une fenêtre et ce ne fut plus qu'un jeu de faire fonctionner l'espagnolette. A l'intérieur, le plus grand désordre règne dans toutes les pièces. Le contenu des meubles a été jeté pêle-mêle sur su rie sol et il n'est pas possible de savoir ce qui a été enlevé, surtout en l'absence des locataires. Le service de sûreté a été chargé de poursuivre les investigations pour retrouver les auteurs de cet exploit.

ENCORE DEUX

M. Jean Thisse, 40 ans, employé, 135, rue Carpeaux, était occupé dans un immeuble portant le numéro 16 de la rue de la Gare. Hier, vers 14 h., il déposa sa bicyclette dans le couloir, mais il ne put remettre la main dessus, vers 16 h. 30, un bécanier s'étant chargé de cette besogne avant lui.

La même désagréable surprise a été réservée à M. Henri Suarez, 25 ans, voyageur de commerce, 81 rue des Ecoles, à Hem, qui déposa imprudemment sa machine vers 18 h. 30, contre la façade d'un magasin à l'angle des rues de Blanchemaille et Isabeau de Roubaix. Les bécaniers sont activement recherchés par les services de la sûreté.

UNE SAISIE DE BLÉ EN GARE

Hier, à 21 h. 30, à l'arrivée du train de Lille, les douaniers de la brigade Roubaix-Gauche, en collaboration avec les gendarmes, ont appréhendé 15 voyageurs porteurs de diverses quantités de blé dont le poids total est de 200 kilos environ. Cette marchandise a été saisie et des transactions sont intervenues entre les fraudeurs et M. le Receveur principal des Douanes.

FEU DE CAVE

Mercredi, vers 10 h., un commencement d'incendie s'est déclaré dans la cave de l'Ecole Marlot, du groupe scolaire Linné. Le feu qui avait pris naissance dans un tas de bois placé à proximité de la chaudière du chauffage central, fut rapidement éteint par les sapeurs-pompiers à l'aide de deux petites lances. Les soldats du feu durent faire usage de leurs masques, tant la fumée qui se dégageait du foyer était opaque. Les dégâts de l'ordre de quelques milliers de francs, sont couverts par une assurance.

Mort de M. Emile Lenglent

Nous apprenons la mort de M. Emile Lenglent, décédé à l'âge de 83 ans, chez son fils, M. Pierre Lenglent, Directeur de la Société Roubaisienne d'Eclairage et vice-président de la Commission des Hospices de Roubaix. Le défunt avait été de 1910 à 1921, chef de gare à Roubaix, et il termina sa carrière du chemin de fer du Nord, en 1928, alors qu'il était chef de gare à Dunkerque.

Les 20, 21, 22 Décembre, jeu de dés au profit des Sinistrés du bombardement du 31 Août

Afin de venir en aide à ceux qui ont été si durement éprouvés, un groupe de neuf cafetiers du quartier du Pile organise en commun un jeu de dés au point inconnu doté de 1.000 fr. de prix en espèces, suivi d'une tombola gratuite, grâce à la générosité des commerçants de notre ville.

Plus de 200 lots sont déjà parvenus. Ils sont exposés chez M. Prévost 314, rue Jules-Guesde, où les tickets sont en vente ainsi que chez les cafetiers où le jeu aura lieu et dont les noms suivent :

Lecompte Moïse, boulevard de Mulhouse, 53 ; Orvane Auguste, boulevard de Mulhouse, 52 ; Dubosquelles Edouard, boulevard de Mulhouse, 45 ; Six Gustave, rue de Condé, 100 ; Bourgois Albert, rue de Condé, 25 ; Prévost Marcel, rue Jules-Guesde, 314 ; Faillie Fortuné, rue de Mons, 40 ; Lammens Victor, place Carnot ; M. Lamblin, rue Babylone, 9.

La Sainte-Cécile à l'Orphéon des A. C.

Dimanche 21, à 11 h. 30, en l'église Notre-Dame, le populaire orphéon des anciens Combattants donnera son audition de Sainte-Cécile, sous la direction de M. Fernand Hochin. Nos anciens interpréteront « Kyrie » et « Agnus » de Saintis ; le « Sanctus » de notre concitoyen M. Clovis Lequenne. Les soli seront chantés par MM. Benjamin Hennebelle, ténor et Clovis Lequenne, baryton.

A la fin de la cérémonie, les Anciens chanteront le final de « La Chanson des Vagues » de Riga.

A l'issue de cette audition, la société recevra à son siège M. Antoine Motte, son président d'honneur.

Recensement des pneumatiques auto et moto

Les imprimés nécessaires pour la déclaration sont à retirer à la Mairie, service des permis de circulation, 2e étage, guichets 12 et 13. Ces formules, dûment remplies, devront être déposées au même service pour le 20 décembre, dernier délai.

Toute déclaration reconnue fausse ou incomplète, ou toute absence de déclaration entrainera pour son auteur la confiscation immédiate de la marchandise et les sanctions prévues par les lois en vigueur.

Sociétés et Comités

UNION DES FAMILLES NOMBREUSES. — **Section Saint-Joseph.** — Permanence dimanche 21, de 10 h. 30 à 12 heures, au siège, rue des Anges, 61 bis, pour le paiement des cotisations : 10 francs.

UNION DES FAMILLES NOMBREUSES. — **Section Saint-Martin.** — Dernier délai pour le paiement des cotisations 1942, qui servira de contrôle pour le tirage de la tombola gratuite de la fête de Noël dimanche 21 décembre. Permanence au siège, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir, de 10 à 12 h. Se munir des cartes grise et rouge de la section et de la carte de ravitaillement.

ETAT CIVIL

Naissances : Jacqueline Van Eecke, de Lille, 10, rue de Paris ; Irène Vansteenbrugghe, rue Vaucanson, cour Prouvost, 10.

Publication de mariage : André Deschamps, ourdisseur, 18, rue Bernard-Pallesy, et Marthe Chombeau, soigneuse de continus à filer, d'Hem, 67, rue Alexandre-Ribot.

Décès : Léontine Haverbéke, 60 ans, épouse Dhooghe, 133, rue de Lannoy ; Clovis Baillieul, 61 ans, 54, rue du Vieil-Abreuvoir ; Héléna Owezarz, 20 ans, 50, rue de l'Alouette ; Jean Noël, 80 ans, 12, rue de Toulouse ; Henri Desmaret, 72 ans, rue de Colmar, Fort Boulanger, 37, à Croix ; Léopoldine Axters, 70 ans, veuve Deldalle, rue de la Perche, 39, impasse du Midi, 10 ; Alfred Déprez, 71 ans, 42, rue Daguesseau, décédé rue Raphaël, 56, app. 7 ; Maria Delcroix, veuve Corman, 71 ans, 35, rue de Barbieux ; Angèle Depraetère, épouse Delebecque, 73 ans, 35, rue de Barbieux ; Edouard Duhayon, 69 ans, rue Rouget de l'Isle, 1.

WASQUEHAL

Pour nos prisonniers. — Un groupe d'amateurs du Centre organise une soirée chantante au profit des prisonniers de Wasquehal. Cette soirée aura lieu le jeudi de Noël, à partir de 16 h., au Café Vandeplassche, 79 rue de Marcq, avec le concours de plusieurs chanteurs et chanteuses, accompagnés à l'accordéon par la fille d'un prisonnier. Le produit de cette journée sera versé à la Caisse du Comité d'entr'aide local.

La Famille du Prisonnier. — Permanence mercredi, de 18 à 19 h., salle de la Bibliothèque, attenante au Commissariat, rue Jean Macé. Au Capreau, la permanence fonctionnera samedi, de 16 h. 30 à 17 h. 30, salle des Soupes Populaires, rue de Roubaix.

Avis aux mamans. — Jeudi à 15 h., visite médicale des nourrissons, Salle des Fêtes, rue Jean Macé, pour les mamans du Centre et du Noir-Bonnet.

Harmonie J.-B. Lepers. — Jeudi à 18 h., cours d'instruments et d'ensemble, au siège, Café de l'Ecluse 17, rue Jean Macé. Vendredi, à la même heure, cours de solfège au même local où on peut présenter les nouveaux élèves aux professeurs chargés de ces cours.

Secours de chômage. — Le paiement des secours de chômage aura lieu jeudi, de 14 h. 30 à 14 h. 45, Salle des Fêtes, rue de Roubaix, pour le Capreau, et de 15 h. 30 à 16 h., Salle des Fêtes, rue Jean Macé, pour le Centre.

Les plants de pommes de terre. — Les inscriptions des exploitants de jardins ouvriers industriels, ruraux et familiaux, désirant obtenir des plants de pommes de terre destinés exclusivement à la production familiale pour l'année prochaine, seront reçues jeudi 18 décembre, de 8 h. à midi et de 14 h. à 18 h., Salle des Fêtes, rue Jean Macé, pour le Centre, et le même jour, aux mêmes heures, Salle annexe des Fêtes, rue de Roubaix, pour le Capreau.

Au Club des Sports Réunis. — Pour la section de basket-ball, les entraînements de culture physique auront lieu jeudi, à 19 h., pour les équipiers Minimes, et à 19 h. 30 pour les équipiers « Cadets » et Juniors. Vendredi, à 18 h. 30, répétition générale de la section de gymnastique, Salle des Fêtes, rue Jean Macé, sous la direction du professeur Paul Hantson.

Blessée en découpant de la viande. — Occupée comme cuisinière, Mme Madeleine Acquaert, 31 ans, habitant 15 rue du Tonkin, à Croix, s'est blessée avec un os en découpant de la viande et porte une piqûre septique au médius droit. Elle a dû recevoir les soins de M. le docteur Bertin, qui lui a ordonné un repos d'une douzaine de jours.

Etat civil. — Décès : Marguerite Boulant, épouse Desauw, 68 ans, avenue de la Victoire 33.

CROIX

Les impôts perçus en trop. — Le percepteur fait connaître que le remboursement des impôts perçus en trop par les employeurs aura lieu au café de la Salle des Fêtes le lundi 22, de 9 à 12 h. et de 14 à 16 h. Les intéressés sont priés de se munir de l'avis qui leur a été adressé par la direction des contributions directes et d'une carte d'identité. Prière d'apporter de la monnaie et de se présenter dès le début de la matinée.

Les bons d'achat. — Les demandes de bons d'achat de toute nature ne sont reçues que pendant les 5 premiers jours du mois ; des formules seront déposées dans le hall de la Mairie, à l'appariteur ; elles devront être remplies et remises dans le même délai et au même endroit.

Avis aux étrangers. — Le renouvellement de certaines cartes d'étrangers doit se faire avant le 1er Décembre ; quelques titulaires de ces cartes ne se sont pas encore présentés pour le renouvellement au commissariat de police. Il leur est rappelé qu'ils encourront une amende importante si ce renouvellement n'est pas fait à la date indiquée, le bureau est ouvert tous les jours de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.

Avis aux détenteurs de pneumatiques. — Tous les détenteurs, à quelque titre que ce soit, de pneumatiques d'automobiles et de motocyclettes (enveloppes et chambres à air) doivent en faire la déclaration.

Ces déclarations intéressent tous les propriétaires ou représentant les propriétaires de véhicules admis ou non à circuler, peuvent être retirées à la Mairie, Service des pneumatiques, 2e étage.

Avis aux Travailleurs Lourds. — Il est rappelé aux travailleurs lourds que le supplément de ration auquel ils peuvent avoir droit est constitué par une feuille de tickets comprenant la ration de consommateur ordinaire et le supplément.

Cette feuille de tickets leur sera remise au cours de la distribution qui aura lieu à la Salle des Fêtes, du 26 au 31 Décembre. Ils devront, pour l'obtenir, présenter la carte de travailleur lourd qui leur est délivrée par l'employeur laquelle devra nécessairement être revêtue du cachet de la firme ou de l'entreprise. Ce visa doit d'ailleurs être renouvelé chaque mois.

Il reste bien entendu que le travailleur lourd n'est pas autorisé à retirer la feuille de consommateur ordinaire.

Caisse d'épargne. — La succursale de Croix sera fermée les dimanches 21 et 28 Décembre ; prochaine séance, dimanche 4 Janvier.

WATTRELOS

AU CERCLE HORTICOLE

Le Cercle Horticole, qui compte plus de 1.200 membres, a fait signer des formules pour les plants par l'entremise du Secours National. Des nouvelles instructions parvenues dimanche soir seulement, par la voie de la presse et des renseignements pris à la Mairie, il résulte qu'aux lieu et place du Secours National, ce sont les services agricoles qui se chargeront avec le concours des Mairies, de la répartition des plants. En conséquence, les sociétaires qui ont rempli des formules remettront celles-ci au Cercle horticole. En conséquence, les sociétaires devront se présenter avant samedi à la Mairie de leur résidence avec leur carte d'alimentation et leur carte du Cercle horticole. Ils signeront une nouvelle formule et il leur sera remis un bon pour retirer leurs plants soit chez Dumortier, rue Carnot, soit chez Clarisse, rue Jean Jaurès à Wattrelos, s'ils habitent Wattrelos.

Aux Amicales Jean Macé du Laboureur. — Dimanche 21, à 15 h. 30, aura lieu, dans la salle des fêtes Jean Macé, 183, rue Carnot, le concert organisé par les Amicales filles et garcons. Au programme, « Pinsonnette », comédie dramatique en 3 actes de P. Depas, interprétée par la troupe des Amicales. Des chants et de la musique compléteront le spectacle. Prix des places : premières, 5 fr. ; secondes, 3 fr. La location est ouverte tous les jours, salle des fêtes, de 19 à 20 heures.

Acte de probité. — Segard Aristide, boulanger rue des Ballons, à Wattrelos, a trouvé une certaine somme d'argent qu'il s'est empressé de remettre au Commissariat de Police.

Passage du Percepteur. — M. le Percepteur de Croix sera à Wattrelos, café du Lion Blanc, angle des rues R. Salengro et de la Gendarmerie, demain jeudi 18, de 14 à 16 heures, pour le remboursement des impôts perçus à tort par les employeurs. Les intéressés sont priés de se munir de l'avis qui leur a été adressé par la Direction des Contributions directes et d'une carte d'identité. Pour faciliter le paiement et éviter une longue attente, prière en outre de se munir de monnaie.

Journées de Jeux populaires au profit des prisonniers. — Samedi 20 décembre commenceront les journées de Jeux populaires dans les quartiers du Crétinier et des Ballons. Le programme mis sur pied par l'actif Comité des prisonniers libérés nous promet une réussite certaine. Outre les jeux divers organisés dans les cafés, un match de football a été prévu pour le 25 décembre (Noël) sur le terrain du Stade Am. Pruvost, entre l'Excelsior Roubaix-Tourcoing et l'Entente Watrelosienne (Amicale-Club du Crétinier-Sporting-Club Wattrelos). Ce match doit attirer les amateurs de football, étant donné la réputation des équipes engagées.

Le produit des journées sera entièrement versé pour les prisonniers.

FLERS

Aux jardiniers. — Les exploitants de jardins ouvriers, industriels, ruraux et familiaux pourront bénéficier d'une distribution de plants de pommes de terre pour 1942. Inscription à la Mairie-Annexe, rue J.-B. Bonte, aux heures d'ouverture du bureau du ravitaillement jusqu'au 20 Décembre inclus, dernier délai.

LYS

Bons d'achat de vêtements et d'articles textiles. — Les personnes ayant déposé une demande de bons d'achat entre le 5 et le 10 décembre et n'ayant pas été avisées individuellement du rejet de celles-ci, sont invitées à passer au bureau du ravitaillement, rue de la Mairie 25, pour retirer leur bon.

Les intéressés sont priés de respecter strictement l'ordre ci-dessus et de se munir de leur carte de ravitaillement.

Vendredi 19, à 8 h. 30 pour les noms de A à C ; à 9 h. 30 pour les noms de D à F ; à 10 h. 30 pour les noms de G à N ; à 14 h. pour les noms de P à R ; à 15 h. pour les noms de S à U ; à 16 h. pour les noms de V à Z.

A l'Orchestre du Comité d'Entr'Aide. — L'orchestre symphonique, sous la direction de M. Raymond Gossart, donnera dimanche, en l'Eglise St-Luc, à 11 h. 30, son audition de Sainte-Cécile.

FUNERAILLES

Madame Emile LENGLENT, son épouse ;
Monsieur Pierre LENGLENT, Ingénieur I. D. N., Directeur de la Société Roubaisienne d'Eclairage, Vice-Président de la Commission des Hospices de Roubaix ;
Madame Pierre LENGLENT, ses enfants,
et toute la Famille, ont la douleur de vous annoncer la mort de

Monsieur Emile LENGLENT

Ancien Chef de Gare de ROUBAIX
Chef Principal Honoraire des Gares de DUNKERQUE

pieusement décédé chez son fils à ROUBAIX, le 16 décembre 1941, dans sa 83e année, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte Eglise.

Ils vous prient d'assister aux Convoi et Service Solennel qui auront lieu le **Vendredi 19 décembre, à 10 h. 30**, en l'Eglise Saint-Michel, sa paroisse.

Assemblée à la maison mortuaire, 448, rue de Lannoy, à 10 h. 15 (Tram C et C barré - Arrêt Place de la Fraternité).

La Famille recevra les condoléances à l'issue de la cérémonie religieuse.

CET AVIS TIENT LIEU DE FAIRE-PART.

Selon la volonté du défunt, ni fleurs, ni couronnes.

Pompes Funèbres Générales, 45 à 57, rue de Sébastopol. - Tél. 334.21.

1.201

LILLE

LES NOUVELLES DE LA VILLE

N'OUTRAGEZ PAS LES AGENTS

A été arrêté, le jeune Cauilliez Antoine, 19 ans, étudiant, demeurant à *Wasquehal*, 105, rue de la Marque, pour outrages par paroles à gardiens de la paix qui lui faisaient une observation parce qu'il n'empruntait pas le passage clouté place de la Gare.

VOL ET PORT D'ARME

La police a encore appréhendé C... E..., 16 ans, apprenti charpentier à *Erquelines*, pour vol et port d'arme prohibée.

Il a, de plus, été surpris mardi, par un surveillant de la S.N.C.F., en flagrant délit de vol de deux poissons, qu'il dérobait en gare de Lille, dans une caisse déjà ouverte par des inconnus.

D'autre part, au cours de sa fouille, il a été trouvé porteur d'un couteau à cran d'arrêt.

UN RECÉLEUR ARRÊTÉ

Edouard Leroux, 39 ans, journalier, 23, rue des Pénitentes, a été arrêté pour recel de nombreuses marchandises volées par un jeune homme de 15 ans, chez M. Robert Destombes, négociant en parfumerie, 12, rue Faidherbe. Il s'agit d'articles de parfumerie dont une partie a été découverte au domicile de Leroux. L'enquête se poursuit à ce sujet.

ABATAGE CLANDESTIN

Procès-verbal a été dressé à la charge de Boone Auguste, 94, rue de Baval, pour abatage clandestin d'un porc. Une visite effectuée à son domicile a amené la découverte de 30 kilos de viande de porc, de cinq boîtes de pâté de 2 kilos chacune et de 5 kilos de saindoux. Ces marchandises ont été saisies et mises à la disposition du ravitaillement général.

VOLS DE FARINE ET D'UN PORTEFEUILLE

Des enquêtes sont ouvertes sur plaintes de M. Van Beghen Pierre, commis de la S.N.C.F., pour vol de trois sacs de 100 kilos de farine dans un wagon en stationnement en gare de Lille-Porte des Postes.

— M. Cannoy Joseph, demeurant à Esplechain, pour vol de son portefeuille contenant 50 francs et des pièces d'identité, commis mardi, vers 9 h. 30, dans un immeuble de la rue Barthélémy Delespaul, où il effectue des réparations.

LES VOLS DE VÉLOS

On a dérobé les vélos de M. Didier J., rue des Jardins, et de M. Marcel Colin, rue Degland, cour Laurent, 6. On enquête.

UN SUICIDE

Lundi dans l'après-midi, Mme Manchau, née Barba Henriette, âgée de 60 ans, 12, rue d'Arcole, a mis fin volontairement à ses jours en se pendant à l'aide d'une corde au sommet du lit installé dans la chambre qu'elle occupait à cette adresse avec son mari. Celui-ci a découvert le cadavre de son épouse en rentrant de son travail, à 18 h. 15.

D'après les constatations faites par M. le docteur Denis du Péage, et les premiers éléments de l'enquête ouverte par M. le commissaire de police de l'arrondissement, le suicide est certain.

La défunte avait déjà manifesté l'intention de se suicider et avait une première fois, il y a une quinzaine de jours, tenté de le faire dans les mêmes conditions.

BOURGHELLES

Pour les prisonniers. — Le Comité d'aide aux prisonniers de la Commune remercie la population de l'aide apportée au Comité et exprime l'espoir que personne ne se lassera dans l'œuvre commune de dévouement. Une réunion générale des A. C. des deux guerres aura lieu samedi 20 à 20 h. à la Mairie au cours de laquelle le Comité rendra compte de la gestion des fonds qui sont mis à sa disposition par la population.

LEZENNES

U.S. Lezennes bat Forest par 2 à 1. — Ce match, comptant pour la Coupe des Flandres, s'est disputé sur le terrain de Lezennes devant une assistance nombreuse.

En première mi-temps, Lezennes marque 2 buts, le premier sur passe de l'extrême gauche à l'inter-droit, qui est très applaudi ; le second, sur corner shooté par le demi-centre.

Après la mi-temps, Forest fait des efforts considérables pour marquer et réussira après quelques minutes de jeu. Ce sera le seul but marqué par cette équipe très courageuse et très volontaire qui doit s'incliner devant la vitesse des jeunes joueurs de Lezenne et la belle partie fournie par sa défense. Les deux équipes sont à féliciter pour leur correction

CYSOING

COMITÉ D'ENTR'AIDE AUX PRISONNIERS

Dimanche 21, des prisonniers libérés passeront dans toutes les maisons et présenteront des listes de souscription en faveur des prisonniers cysoniens.

A titre indicatif, le 10e colis gratuit, comme les précédents, sera distribué le dimanche 28 décembre, à l'ancienne Mairie de 11 h. 30 à 13 h.

Que les personnes qui ont des livres de lecture dont elles voudraient faire don au Comité en préviennent les quêteurs quand ils passeront chez eux.

Plants de pommes de terre. — Le Maire informe les exploitants de jardins industriels, ruraux ou familiaux, que les inscriptions pour demandes de plants de pommes de terre seront faites par les soins de la Mairie.

A cet effet, les intéressés pourront retirer à la Mairie des imprimés à remplir très exactement. Les inscriptions seront reçues sous présentation de l'imprimé et de la carte de ravitaillement les 18, 19 et 20 décembre à la Mairie, de 10 h. à midi et de 14 à 18 h., le samedi jusque midi.

Recensement des pneumatiques. — Tous les détenteurs de pneumatiques d'automobiles et de motocyclettes (enveloppes et chambres à air) sont priés d'en faire la déclaration à la Mairie le samedi 20.

Etat Civil. — Naissances : Jimmy Schoendorff, rue Chanzy ; Marie-Madeleine Heurteaux, rue des Prés, hameau du Quennaumont.

Décès : Jules Lefebvre, 74 ans, 14, rue Jeanne d'Arc ; Anne Dumoulin, 73 ans, 14, rue Jeanne d'Arc ; Adolphe Dupont, 78 ans, sentier d'Orchies.

MARQUETTE

Collision entre tramway et camion

TROIS BLESSES

Dimanche, vers 19 h. 30, un tramway Mongy, conduit par le wattman Boom Jacques, demeurant à Roubaix, 33, rue de Tunis, a accroché à l'angle des rues de Lille et St-Antoine, à 50 mètres de l'arrêt de la Croix de l'Abbaye, un camion auto appartenant à M. Rambout Robert, 21, rue Nicot, à Lambersart, et conduit par le chauffeur Lefebvre André, 14, rue Eugène-Jacquet, à Lille.

La wattman a bien aperçu le phare du camion, qui était arrêté, mais en raison de l'obscurité il lui était impossible de voir la carrosserie qui débordait sur la voie droite du tramway, et le choc fut inévitable.

Les voyageurs se précipitèrent au secours des blessés.

Le chauffeur se trouvait entre les roues arrières de son camion et une femme était restée commotionnée sur le siège.

Un troisième blessé, M. Leschaeve Louis, demeurant à Marquette, 5, rue de l'Epinette, se trouvait sur la plate-forme avant du tramway.

Ces blessés, dont l'état est peu grave, ont regagné leurs domiciles par leurs propres moyens. Les dégâts matériels sont peu importants.

Le brigadier de police Deleu et le garde champêtre Mille Maurice se sont rendus immédiatement sur les lieux pour commencer l'enquête qui a été poursuivie par M. Catel, commissaire de police.

Mort pour la France

Nous venons d'apprendre la mort du soldat Knockaert Marcel, de la Compagnie C. O. A. Intendance Transit Maritime à Dunkerque, dont le corps a été découvert le 16 août 1940 sur la place de Rockanje (Hollande).

La veuve de l'intéressé et ses deux enfants habitent cour du Serrurier, 4.

HELLEMMES

La Noël au Centre Social des Cheminots

Le Centre Social des Cheminots d'Hellemmes organise une fête avec le concours de la section d'Athlétisme de l'A.S.C.H. à l'occasion de la distribution de friandises et jouets aux enfants du Centre Social ainsi que de la remise des diplômes d'Education Physique et de Natation obtenus en 1941.

Cette réunion familiale placée sous la présidence de M. Marécat, Ingénieur, chef de l'arrondissement du Matériel, aura lieu le 11 janvier à la salle des Fêtes du Centre Social, 73, rue F.-Mathias, nous procurera la joie de voir évoluer et d'entendre les jeunes dans leurs jeux et chants divers. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de revenir sur cette fête à laquelle nous invitons dès maintenant les parents et amis des enfants du Centre Social.

Les garçons et fillettes fréquentant les cours du jeudi sont priés de suivre les dernières répétitions qui ont lieu tous les jeudis au stade, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. pour tout le monde.

Au Cercle Sportif de l'Ecole d'Apprentissage des Ateliers d'Hellemmes — Dimanche dernier s'est jouée sur le terrain de jeux de l'Ecole d'Apprentissage, une des plus belles rencontres de basket-ball comptant pour le Championnat du Nord des Juniors.

Recevant l'U. S. Marquette, les Apprentis enlèvent la décision du match par le score de 42 à 16 (19 à 11 à la mi-temps) après une partie à leur avantage grâce à leur esprit de discipline, leur parfaite cohésion et la rapidité dans les passes.

Dimanche 21 décembre, les juniors recevront l'équipe correspondante de l'A. L. Lambersart à 11 h.

L'ignorance...

... des occasions offertes par les annonces de ce journal peut être une excuse. Ce ne sera jamais une consolation.

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, rue Fidèle-Lehoucq (Téléphone : 4.85), sont ouverts au public tous les jours, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 16 heures

DEUX CADAVRES SONT RETIRÉS DU CANAL

Mardi vers 17 h. 30, le corps de Mme Zulma Bouten, 62 ans, domiciliée 1, rue du Canal, a été retiré du canal, au quai des Canotiers. Les constatations d'usage ont été effectuées par M. Desrumeaux, commissaire de police du 2e arrondissement, où une enquête est ouverte.

Quelques instants plus tard, les sapeurs-pompiers étaient alertés pour retirer de l'onde, au quai des Mariniers, un cadavre qui s'y trouvait. Quelques personnes qui étaient sur la berge avaient mené cette opération avant l'arrivée des sapeurs. Le cadavre qui était dépourvu de toute pièce d'identité a été conduit au dépôt mortuaire de l'hôpital civil, après les constatations d'usage.

A TRAVERS LA VILLE

Un jeune étranger qui avait volé une moto est arrêté

Il y a une quinzaien de jours environ, on avait volé la bicyclette de M. Depaepe, 198, rue du Chêne-Houplines, lequel avait déposé plainte au 1er arrondissement. L'agent de sûreté Liagre fut chargé de l'enquête et au cours de ses investigations, il acquit la conviction qu'un jeune étranger, J... D..., 16 ans, rue du Clinquet, tentait de vendre une motocyclette. Averti, M. Lelay, commissaier de police du 1er arrondissement, décida d'effectuer une perquisition au domicile de J... D..., Cette opération fut fructueuse puisqu'elle permit la découverte de la machine de M. Depaepe qui fut rendue à son propriétaire ainsi que des grandes quantités de pneus, chambres à air, et accessoires divers pour vélos, motos et automobiles dont J... D... refusa d'indiquer la provenance. Il déclara simplement qu'il les tenait de la part d'un belge pour qui il devait les revendre. La mère du jeune étranger fut à son tour interrogée mais elle déclara qu'en l'absence de son mari, son fils jouissait d'une grande liberté d'action et qu'elle ignorait ses moindres agissements. Le jeune étranger a été arrêté et mis à la disposition du Parquet de Lille.

UN INCENDIE DANS UN GARAGE

Mardi vers 21 h., un commencement d'incendie s'est déclaré dans un garage situé 17, rue du Fresnoy, appartenant à M. Joseph Marcant. Les sapeurs-pompiers mandés d'urgence, se rendirent rapidement sur les lieux et le feu causé par le surchauffage d'un générateur de gazogène, fut rapidement maîtrisé à l'aide d'une petite lance. Les dégâts consistant en carrosserie, sont de l'ordre de 5.000 fr. environ. Une enquête est ouverte.

Au Comité d'assistance aux prisonniers de guerre

On nous communique :

« La Croix-Rouge française informe les familes que l'expédition des colis qui était suspendue depuis le 22 novembre reprendra le 20 décembre

» Le cholat contenu dans le colis de Noël est offert par le maréchal Pétain. Le pain d'épice, 200 gr. de sucre, les cigarettes, par le comité central d'assistance aux prisonniers de guerre. Le tabac et les galettes par la Famille du Soldat Tourquennois. Les biscuits par la Croix-Rouge de Tourcoing. Les familles pourront comme d'habitude y joindre leurs objets personnels et acheter au comité quelques denrées supplémentaires pour une valeur de 30 francs.

Pour éviter l'encombrement et les attentes trop longues, on fera le 20 décembre les colis des prisonniers des Stalags et Oflags commençant par le chiffre I ; le 22, ceux des Stalags et Oflags commençants par II ; le 23, III et IV ; le 24, V et VI ; le 26, VII et VIII ; le 27, IX et X ; le 29, XI et XII ; le 30, XIII et XVII ; le 31, XVIII, XX, XXI.

» A partir du 2 janvier et jusqu'à la fin du mois on servira tous les retardataires et les colis de novembre non encore réclamés. On reprendra en même temps les emballages des colis personnels et leurs expéditions. Ne pas oublier de se munir de la carte verte et de l'étiquette colis. Les services sont ouverts tous les jours, à la Bourse de Commerce, de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. 30 à 17 h. 30, et le samedi jusqu'à 16 heures.

RAVITAILLEMENT EN MARGARINE

La répartition de la margarine commencera à Tourcoing pour les épiciers, le jeudi 18 décembre.

Les épiciers auront à remettre aux répartiteurs :

1° Les tickets population de novembre qui doivent correspondre à la quantité de margarine livrée ;

2° Les tickets de décembre pour les travailleurs lourds et les malades.

La margarine sera servie d'après les inscriptions de sucre.

LYCEE DE TOURCOING ET LYCEE ANNEXE DE ROUBAIX

Le congé de Noël et du nouvel An a été établi de cette façon :

Sortie : le mardi 23 décembre, après les classes du soir.

Rentrée : le lundi matin 5 janvier.

Vient de paraître :
Le Vert Paradis souvenirs de jeunesse d'ALEXANDRE DUMAS
COLLECTION DAUPHINE
Deux volumes par mois. PARTOUT 4 fr.
11243

Sociétés et Comités

SOCIETES SPORTIVES

Au Groupe des A.C. des Phalempins. — Le groupe